

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2024/27

Nombre de Conseillers

En exercice : **10**

Présents : 10

Votants : 10

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**

Le **QUINZE OCTOBRE**

Le **Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : **08/10/2024**

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, Yannick FRANÇOIS, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : néant

Secrétaire : Jean DONNARS

Délibération publiée le **18/10 / 2024**

AFFECTATION DES SUBVENTIONS OUBLIÉES LORS DE LA CRÉATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Suite à la création du budget annexe assainissement en date du 21/02/2023 et la délibération n°2023/31 de mise en affectation en date du 26/09/2023, il a été omis de transférer des subventions perçues par la collectivité pour les travaux d'assainissement. Il convient de procéder à une affectation complémentaire du passif relatif à l'assainissement figurant sur le budget principal à ce budget selon la procédure d'affectation prévue à l'instruction M57.

Cette opération permet de transférer à un service que l'on individualise dans un budget distinct la jouissance d'un bien, à titre gratuit, avec, le cas échéant, les droits et obligations qui s'y rattachent, tout en conservant la propriété du bien (hors de tout transfert de compétences). L'opération de mise en affectation d'un bien est une opération d'ordre non budgétaire constatée par le comptable au vu des informations transmises par l'ordonnateur, par certificat administratif, qui met parallèlement à jour l'inventaire.

Le conseil municipal, oui l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **DÉCIDE** de procéder à une affectation complémentaire à un service non doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière en l'occurrence le service assainissement.

Fait à JARNOSSE, le 15 octobre 2024

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Jean DONNARS

